

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville,
le lundi 21 septembre 2026 à 19h30.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. QUESTIONS DU PUBLIC

- question d'ordre général;
- durée maximale : 20 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

4. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS

5. SERVICES MUNICIPAUX

5.1 Protection contre les incendies

5.2 Urbanisme, aménagement et environnement

5.3 Loisirs et culture

5.4 Travaux publics

5.4.1 acquisition de six (6) conteneurs (déchets et recyclage)

5.5 Services administratifs et aéroport

5.5.1 aide financière aux organismes

5.5.2 comptes du mois

5.5.3 acquisition d'un logiciel de gestion des ressources humaines et de gestion des horaires

5.6 Services juridiques et Greffe

5.6.1 ordonnance à la greffière – Vente de propriétés pour défaut de paiement des taxes

5.6.2 autorisation à une personne pour enchérir et acquérir des immeubles à la mise en vente pour taxes

5.6.3 vente d'une parcelle de route désaffectée – Lot 4 713 945, cadastre du Québec

5.6.4 autorisation de signature - Entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale pour le prêt de main-d'oeuvre en matière de sécurité incendie avec la ville de Grande-Rivière

5.6.5 mandat huissier saisie et vente des biens meubles pour défaut de paiement des taxes foncières

5.7 Direction générale

5.7.1 dépôt de la liste des contrats de plus de 2 000 \$ totalisant plus de 25 000 \$ par fournisseur 2026

5.7.2 demande de décret d'autorisation – Modification à l'entente intergouvernementale – Accord de contribution - Patrimoine canadien – Fonds du Canada pour les espaces culturels – Rénovation du système de ventilation de la salle de spectacle de Gaspé

5.8 Ressources humaines

5.8.1 attribution à l'interne du poste saisonnier de journalier

5.8.2 prolongation de postes saisonniers à la direction des travaux publics

5.9 Ingénierie

5.9.1 programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) - Prolongement de la rue Frémont

5.9.2 demande de prix - Travaux mineurs au barrage du Lac d'Amours

6. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

6.1 amendant le règlement 1553-25 concernant la circulation et le stationnement en ajoutant l'article 58.1

7. AVIS DE MOTION

8. RAPPORT DES COMITÉS

8.1 acceptation du procès-verbal - Comité consultatif d'urbanisme - Réunion du 16 septembre 2026

9. AFFAIRES NOUVELLES

10. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

11. FERMETURE DE LA SÉANCE



Isabelle Vézina,
Greffière